**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 87 (1960)

**Heft:** 11

**Artikel:** Pour rire un brin...: "le ranz des vaches"

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-232042

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## « Le ranz des vaches »

C'était en période de fête, dans le train de la Broye, en fin d'après-midi. Quelques jeunes filles gaies étaient montées en gare de Palézieux, venant de la montagne, gesticulant et chantant des refrains de Paris, sans trop s'inquiéter de la valeur des textes. Elles donnaient libre cours à leur juvénile entrain.

Non loin d'elles était assis, aimable, M. le curé, plongé dans un livre et ne paraissant pas très enchanté du comportement de ces jeunettes.

Dans un moment d'accalmie, l'une d'elles demanda au groupe :

« Que veut-on chanter maintenant?

Ce fut alors M. le curé qui donna la réponse :

« Mesdemoiselles, le mieux que vous pourriez faire, c'est d'entonner « le ranz des vaches ».

## ÉMISSIONS PATOISES DE RADIO-LAUSANNE

A titre d'essai, la Direction de Radio-Lausanne a fixé à 16 heures – et non plus à 14 heures 10 – les émissions consacrées au patois durant le mois d'août; il y aura des émissions tous les samedis, à savoir les 6-13-20 et 27 août.

# QUENDOZ FRÈRES

COMBUSTIBLES solides, liquides Brûleurs à mazout

> Nos fidèles "motscroisistes" du "Conteur"

Lausanne, Caroline 2 bis Tél. 22 80 76

## Résultats du concours de juin

Treize envois étaient entachés de fautes! Si l'on pouvait mettre « Lotus ou Lotos » pour fruit du pays des Lotophages, si délicieux, disait-on, qu'il fallait oublier leur patrie aux étrangers, « Lotas ou Lotis » ne pouvaient en aucun cas répondre à la définition! Plusieurs concurrents ignoraient le vieux nom du hêtre: « fou » (Il est fou!) ce qui se peut concevoir, mais comment ontils été amenés à mettre « guèri », cela reste un mystère.

A part ces erreurs, nos cruciverbistes nous ont paru porter allègrement leur... croix!

M. Julien Marquis de Mervelier nous signale que « engoué » était aussi juste, voire plus juste que « enroué ». Il n'a pas tout à fait tort, mais c'est, en général, d'une personne « enrouée » que l'on dit qu'elle a « un chat dans la gorge »! Merci à lui pour le plaisir qu'il prend à faire nos jeux de mots croisés et aussi à MM. Jaton, Serex et Chessex pour leurs encouragements... Il en faut de temps en temps, nous vous l'assurons.

Et voici la liste des lauréats après tirage au sort :

M. Léonce Granger, Troistorrents, Vs.

M. Gaston Gaudard, Lausanne.

M. Frs Aubry à Sommentier, Fr.

Mme Gabrielle Oguey, Lausanne.

M. Ch. Serex, Baumes s. La Tour-de-Peilz.

Mme M. Graf, Leysin.

M. Joseph Baud, Albeuve.

Mme Nelly Badan, Mont-sur-Rolle.

M. Oscar Duflon, Lausanne.

Mme François Gay, Lutry.

M. Antoine Martenet d'Alexis, Troistorrents.

M. Emile Burri, Château-d'Oex.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé, d'ici au 31 juillet 1960, une grille conforme à la grille originale, à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.